

Information et



# INNOVATION

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION  
CASE POSTALE 199  
CH-1211 GENÈVE 20

en éducation

## APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE

La 46<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation s'est déroulée du 5 au 8 septembre 2001 à Genève sur le thème «Apprendre à vivre ensemble».

Elle s'est donc achevée trois jours seulement avant les attentats terroristes qui ont secoué les États-Unis d'Amérique.

On pourra lire, ci-contre et aux pages 2 et 3 de ce bulletin, quelques extraits des divers discours prononcés récemment par M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO.

*« Ce qui s'est passé le 11 septembre signifie-t-il que nous avons échoué, que notre idéal n'est qu'une utopie, que tout effort est vain ? Certainement pas. C'est une raison de plus pour renforcer notre action pour éradiquer les causes profondes qui sont aux sources du terrorisme, parmi lesquelles figurent la pauvreté, l'ignorance, le préjugé, la discrimination. Ce sont des missions qui sont communes au système des Nations Unies dans son ensemble, et qui sont inscrites au cœur de l'Acte constitutif de l'UNESCO. Elles sont aujourd'hui placées au plus haut niveau de l'agenda mondial. C'est une raison de plus pour resserrer nos forces, qui sont des forces de paix, et réfléchir à la manière dont nous pouvons les déployer dans un mouvement coordonné avec l'ensemble du Système [...] »*



Scène de la 46<sup>e</sup> session de la CIE.

## LES DÉFIS

«Le monde est entré dans un nouveau siècle et, en fait, dans un nouveau millénaire, mais nous demeurons tourmentés par des problèmes familiaux. Ainsi, différents groupes et communautés dans toutes les régions du monde continuent de souffrir des conséquences de la guerre, de conflits internes, de l'injustice, de la pauvreté, de l'intolérance, du racisme, de la marginalisation et de différentes formes de violence. Les droits fondamentaux de millions d'individus restent lettre morte, même ceux qui sont au cœur de l'identité personnelle et de groupe, comme le langage et la culture. Le monde demeure un endroit où les conditions nécessaires pour coexister dans la paix sont fragiles et particulièrement vulnérables aux ressentiments découlant des injustices et des inégalités sociales structurées [...]»

«La principale préoccupation du siècle dernier était de garantir un accès élargi à l'éducation, mais il reste beaucoup à faire dans de nombreux pays. Il est encore important d'atteindre les objectifs éducatifs quantitatifs là où l'enseignement primaire universel et l'alphabétisme de tous sont loin d'être une réalité [...]»

«L'UNESCO croit fermement que pour parvenir à assurer l'éducation pour tous, cet objectif devra s'implanter dans un mouvement de société à large assise, alimenté par des partenariats viables entre l'Etat et la société civile. Notre conviction est fondée aussi bien sur des principes que sur le réalisme. La totale mise en œuvre des objectifs de l'éducation pour tous exige que les marginalisés et les exclus se voient offrir des possibilités d'éducation [...]»

«Il est faux de voir l'éducation pour tous simplement dans l'optique des progrès quantitatifs, pour importants qu'ils soient. L'ordre du jour de l'éducation pour tous doit inclure l'amélioration de la qualité de l'éducation de base. Tel est notre défi commun [...]»

«Le défi de l'éducation pour tous est d'une envergure et d'une complexité telles que les gouvernements, même s'ils sont animés des meilleures intentions et s'ils déploient les efforts les plus énergiques, sont incapables de le relever seuls [...]»

«Cette conférence a montré clairement que nous courons le risque de surcharger l'école avec des responsabilités qu'elle n'est pas en mesure d'assumer. De toute évidence, l'école ne peut résoudre tous les problèmes de la société, pas plus qu'elle ne peut être isolée de tous ces problèmes [...]»

«Par conséquent, il est nécessaire de renforcer les responsabilités de l'Etat tout en complétant son rôle afin de garantir une éducation de base de qualité pour tous, en particulier pour ceux qui ont été mal desservis ou oubliés par l'enseignement scolaire. Nous avons donc besoin de partenariats, fondés sur les forces particulières de chaque partenaire [...]»

«Le rôle des organisations de la société civile ne peut se limiter à un simple complément des efforts de l'Etat; de plus, une conception aussi étroite dessert les besoins du mouvement en faveur de l'éducation pour tous [...]»

«Certains pays n'ont pas de tradition de partenariat entre l'Etat et la société civile, et même le concept de société civile peut sembler étrange et inapplicable. En revanche, d'autres pays ont tiré d'immenses avantages d'une participation élargie de la société civile à la gestion des affaires publiques en général et au développement social en particulier. Pour y parvenir, il a parfois fallu mener un combat douloureux pendant de longues années, mais l'expérience indique qu'en fin de compte, ce combat a porté ses fruits [...]»

## LA CAPACITÉ

«Qu'est-ce que l'alphabétisme aujourd'hui s'il ne développe par notre capacité de communiquer afin que, en ouvrant la participation locale, nationale et mondiale à tous, notre liberté personnelle

en soit élargie? Qu'est-ce que la capacité de compter aujourd'hui si elle ne développe pas notre aptitude à analyser et organiser les données concernant les multiples dimensions de notre vie et si elle ne renforce pas notre faculté de participer dans la société de la connaissance? Bien évidemment, savoir lire, écrire et compter n'est pas une compétence simplement technique, c'est une compétence de nature sociale, liée intimement à notre capacité de liberté personnelle et d'action sociale. Et que signifient aujourd'hui les compétences essentielles pour la vie courante si elles n'englobent pas le désir ainsi que la faculté de vivre ensemble dans la paix? L'expression 'compétences indispensables pour la vie courante' doit recouvrir l'aptitude à se mêler aux autres, à coopérer, à communiquer, à entreprendre des actions communes, à participer et à instaurer un climat de confiance mutuelle et de confiance en soi [...]»

«Le motif au cœur de l'éducation pour tous est éthique; il concerne les droits de chaque personne à satisfaire son potentiel et à mener une existence enrichissante dans la société. Vivre avec autrui dans la paix fait partie intégrante de cette vision. Et apprendre à vivre en paix avec les autres est un volet indispensable de toute éducation [...]»

«Au début du vingt-et-unième siècle, la qualité de l'éducation de base doit également être relevée afin que tout le monde soit bien formé à la participation dans la vie moderne. Chacun de nous a besoin des outils, des aptitudes et des valeurs essentielles pour affronter un monde en évolution rapide, d'une complexité accrue, caractérisé par une incertitude généralisée et l'interdépendance. Surtout, une éducation de base qui ne parvient pas à nous apprendre à vivre ensemble dans la paix ne mérite pas le nom d'éducation de qualité authentique [...]»

## NOTRE CAPACITÉ À PRÉVOIR

«Le thème 'apprendre à vivre ensemble' doit être abordé depuis deux perspectives: premièrement dans la perspective de la cohésion sociale, l'harmonie et la non-violence dans nos sociétés, et, deuxièmement, dans la perspective de la paix internationale, la compréhension mutuelle et l'amitié entre nos sociétés. Bien sûr, ces dimensions sont liées: un pays en guerre avec lui-même peut aussi représenter une menace pour ses voisins, et les guerres internationales créent d'habitude beaucoup de conflits et de tensions internes [...]»

«Certains analystes ont avancé que, compte tenu de l'influence et des effets de la mondialisation, l'Etat nation perd de sa validité. Je ne suis pas d'accord. Au contraire, je suis convaincu que le rôle de guide de l'Etat et le caractère légitime et autoritaire de ses politiques sont plus importants que jamais. Par ailleurs, nous devons reconnaître que la définition du rôle de l'Etat et l'accomplissement de ses fonctions sont menacés par des forces très diverses: par exemple, l'internationalisation des connaissances, l'équilibre changeant entre la centralisation et la décentralisation, et la variété même des options politiques nationales et locales qui s'offrent à nous [...]»

«Nous ne pourrions relever les nouveaux défis dans la société de la connaissance qui s'ébauche si nous ne sommes pas conscients de l'éventail d'options politiques disponibles, et des arguments et des données d'expérience qui les étayent [...]»

«La société civile devrait participer plus pleinement à la formulation des politiques et nous encourageons la mise au point de partenariats politiques entre le gouvernement et la société civile. En même temps, nous savons néanmoins que différentes situations locales créeront des possibilités, des modalités et des résultats différents. Aujourd'hui, l'espace pour la participation de la société civile peut être très limité dans certains pays. Dans ces cas, il faut permettre aux circonstances de changer et à de nouvelles possibilités de se présenter afin que des processus politiques plus démocratiques et plus ouverts puissent se développer [...]»



Koichiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO.

«Nous savons que des politiques éducatives solides sont indispensables pour promouvoir une éducation de qualité. Compte tenu des réalités complexes avec lesquelles elles doivent compter, ces politiques doivent être formulées et mises en œuvre en étroite association avec la société civile, les centres de recherche pédagogique et, tout spécialement, les enseignants et les parents. A l'époque de l'éducation permanente, nous devons réfléchir et agir en tant qu'apprenants. Nous ne saurions encourager les enfants, les jeunes et les adultes à continuer d'apprendre si nous demeurons nous-mêmes attachés à des hypothèses surannées ou irréalistes sur la nature des parties prenantes et des participants à la définition des politiques de l'éducation [...].»

«Les expériences où de nouvelles politiques et pratiques de l'éducation ont aidé à améliorer la vie des gens, avec une diminution consécutive de la violence, sont particulièrement importantes. Nous devons tirer les leçons de ces expériences, où qu'elles se déroulent, et en dégager les conséquences: par exemple, elles nous dirigent vers la décentralisation des systèmes scolaires et l'ancrage des écoles dans la communauté [...].»

«L'évaluation [a] démontré les forces relatives des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile dans des domaines comme la participation communautaire, l'habilitation des individus, l'alphabétisation, les écoles communautaires, la santé génésique et l'éducation dans la petite enfance. Les programmes d'éducation parallèle pour les jeunes et les adultes (particulièrement les femmes), les nomades, les handicapés, les personnes vivant dans des lieux isolés et les populations touchées par les conflits armés et les déplacements sont particulièrement importants pour atteindre les laissés-pour-compte [...].»

### COMMENT Y PARVENIR ?

«Sans un partenariat efficace, les objectifs de l'éducation pour tous ne seront pas atteints. Avec un partenariat efficace, nous avons de bonnes chances de parvenir à un résultat remarquable. Le partenariat fera véritablement ses preuves au niveau national, où les efforts conjoints des interventions nationales et internationales doivent essentiellement se porter [...].»

«Les changements dans les contenus et les méthodes de l'éducation sont par nature à long terme; ils ont besoin de temps pour se développer et porter leurs fruits. Ces changements n'ont pas un caractère permanent, définitif, fixé une fois pour toutes. Chaque génération doit faire des efforts afin que les gens puissent être formés aux valeurs, aux attitudes et à un comportement leur permettant de vivre pacifiquement les uns avec les autres [...].»

«De nombreux Etats ont montré une grande capacité pour établir des systèmes nationaux d'éducation publique et garantir, au moins en principe, la gratuité de l'enseignement pour tous les enfants et des possibilités de formation pour les jeunes et les adultes. Les gouvernements gèrent le budget national de l'éducation et, dans le cas des pays en développement, mobilisent et négocient l'aide extérieure. De surcroît, les autorités publiques assurent le cadre de législation, de réglementation, d'inspection et de suivi [...].»

«L'UNESCO encourage tous les Etats et les autorités publiques à assumer leurs obligations fondamentales en matière d'éducation; en même temps, nous reconnaissons que l'Etat ne peut pas tout faire et ne doit pas faire certaines choses par lui-même. Ainsi, en ce qui concerne certaines responsabilités éducatives, l'Etat peut trouver utile de nouer des alliances stratégiques avec les institutions de la société civile et le secteur privé. Dans un cadre global de réglementation, de suivi et de contrôle de la qualité menés sous la responsabilité de l'Etat, des avantages considérables peuvent être retirés de ces alliances [...].»

«De plus, un certain nombre de pays voient de nouveaux acteurs apparaître sur la scène nationale de l'éducation. Quelques-uns de ces nouveaux acteurs sont de nature internationale, mais la plupart sont nationaux et locaux. Certains de ces acteurs peuvent ne pas être aussi 'nouveaux', mais en raison de la décentralisation, de l'amélioration des communications ou de la démocratisation, ils peuvent trouver leur voix ou renforcer leur présence dans le domaine éducatif [...].»

«Les organisations de la société civile sont plus capables que d'autres partenaires de l'éducation pour tous d'atteindre les laissés-pour-compte et, particulièrement dans le domaine de l'éducation non formelle, ils ont conçu des méthodes et des approches qui sont plus conformes aux besoins et aux conditions de vie des pauvres [...].»

«Le terme de 'société civile' devrait être compris comme incluant tous les groupes et les associations participant à l'éducation pour tous qui sont de nature non gouvernementale et à but non lucratif. Pour l'UNESCO, la société civile comprend les ONG et les réseaux faisant campagne pour une cause commune, les syndicats d'enseignants et les organisations religieuses, les associations communautaires et les réseaux de recherche, les associations de parents et les organes professionnels, les organisations d'étudiants et les groupes de femmes [...].»

«Les participants au Forum mondial sur l'éducation se sont engagés à garantir la mobilisation et la participation de la société civile à la formulation, à l'application et au suivi des stratégies de développement de l'éducation. Cette promesse met en lumière le nouveau consensus qui reconnaît le rôle des organisations de la société civile non seulement comme des institutions de mise en œuvre et des prestataires de services, comme des innovateurs, comme des critiques et des avocats informés, mais aussi comme des partenaires politiques. La question-clé, bien sûr, est de savoir comment nous pouvons passer de cette reconnaissance claire du rôle politique de la société civile à une participation et un partenariat véritables au niveau national [...].»

«La nouvelle culture politique devrait être participative, démocratique, ouverte, transparente et comptable de ses actes. Elle devrait dépasser les barrières hiérarchiques et institutionnelles et se concentrer sur les questions qui intéressent directement la vie des gens [...].»

Par manque de place, les «Nouvelles du CMAEC» seront publiées dans le numéro de décembre d'*Innovation*. Pour obtenir les dernières nouvelles et informations, les lecteurs sont priés de consulter le site Internet du CMAEC: [www.hku.hk/cerc/wcces/](http://www.hku.hk/cerc/wcces/).

## PRÉAMBULE

1. Le Bureau International d'éducation, en tant que centre spécialisé de l'UNESCO sur les contenus, les structures et les méthodes de l'éducation, a organisé la 46<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation à Genève du 5 au 8 septembre 2001.
2. Plus de six cents participants, dont quatre vingt ministres et dix vice-ministres de l'éducation provenant de cent vingt sept Etats membres de l'UNESCO ont pris part aux débats, aux côtés de représentants de neuf organisations intergouvernementales, de treize organisations non gouvernementales et de trois fondations.
3. L'objectif d'intensifier et d'enrichir le dialogue au niveau des politiques de l'éducation sur les problèmes et les perspectives de solution en vue d'améliorer la qualité de l'éducation pour *apprendre à vivre ensemble* a été largement atteint. Les conclusions et les propositions d'action qui suivent présentent les points saillants des débats et des travaux préparatoires (Netforum, messages des ministres, rapports nationaux, bonnes pratiques, etc.). L'ensemble sera mis en valeur dans le rapport général, les rapports des ateliers ainsi que dans les autres documents qui seront publiés après la Conférence.
4. Ces conclusions, adoptées le 8 septembre 2001, sont issues des grands débats, des sessions plénières et des six ateliers organisés au cours de la Conférence. Elles sont destinées aux gouvernements, aux organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales, aux enseignants et aux organisations de la profession enseignante, aux médias et à tous les acteurs dans la Société civile qui déploient des efforts pour améliorer la qualité de l'éducation, favoriser le dialogue et développer la capacité de vivre ensemble.

## A. LES DÉFIS

5. Etant donné l'énorme complexité des problèmes auxquels font face toutes les sociétés, notamment la mondialisation, des inégalités intolérables entre et au sein des pays, *apprendre à vivre ensemble*, concept forgé par la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt-et-unième siècle, s'impose comme une nécessité dans toutes les régions du monde.
6. L'un des défis majeurs posés aux systèmes éducatifs reste celui d'assurer et de respecter le droit à l'éducation pour tous. Cependant le droit pour les enfants d'accéder librement aux écoles est loin d'être respecté partout dans le monde, spécialement dans les pays qui vivent des situations de guerre, d'occupation, de violences et d'intolérance.
7. L'appel à l'éducation pour résoudre les défis qui se posent aux sociétés n'est pas un phénomène nouveau. En revanche, les attentes se font aujourd'hui beaucoup plus pressantes, donnant le sentiment que l'éducation peut, à elle seule, résoudre les problèmes rencontrés dans les pays et sur le plan international.
8. L'éducation formelle et l'éducation non formelle sont des outils indispensables pour engager et promouvoir des processus de construction durables de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, mais elles ne peuvent à elles seules apporter des solutions à la complexité, aux tensions, voire aux contradictions du monde actuel.
9. Il s'avère cependant essentiel, comme l'ont souligné la Déclaration de Jomtien et le Cadre d'action de Dakar,

d'accompagner les efforts de développement de l'éducation aux niveaux national et international par des stratégies globales pour l'éradication de la pauvreté et pour la participation à la vie politique, sociale et culturelle.

10. La réalisation de l'objectif d'éducation pour tous va au-delà de l'effort de scolarisation universelle. Dans le contexte de chaque pays, la recherche de la cohésion sociale, la lutte contre les inégalités, le respect de la diversité culturelle et l'accès à une société du savoir, que peuvent faciliter les technologies de l'information et de la communication, seront réalisés grâce à des politiques focalisées sur l'amélioration de la qualité de l'éducation.
11. Ces politiques doivent surmonter les obstacles dus aux inégalités d'accès et aux risques d'exclusion dans le domaine des langues et celui des sciences et des technologies.
  - En ce qui concerne les langues, on constate que la réalité, dans de nombreux pays, est plurilingue, bien qu'une seule langue figure comme langue officielle de communication.
  - S'agissant des sciences et des technologies, spécialement celles de l'information et de la communication, le fossé se creuse du fait de l'inégalité d'accès aux avancées les plus récentes.

## B. POLITIQUES ET PRATIQUES ÉDUCATIVES

12. Partout dans le monde, se manifeste la volonté de nombre de gouvernements et d'enseignants d'adapter les contenus, les structures et les méthodes de l'éducation aux défis évoqués ci-dessus.
13. Les expériences des politiques et des pratiques éducatives mettent en lumière la nécessité de considérer les réformes davantage comme des processus que des produits. Ces dernières peuvent naître aussi bien des décisions gouvernementales que des initiatives des autres parties prenantes. La manière dont elles sont mises en œuvre, par la mobilisation de tous les acteurs, est aussi importante que le contenu.
14. Des accords fondamentaux au sein de la communauté internationale existent quant aux lignes d'action susceptibles de promouvoir la capacité et la volonté de vivre ensemble. Les responsables nationaux des politiques éducatives affirment clairement leur détermination à poursuivre la mise en œuvre de ces accords.
15. L'évaluation des processus de réformes et des « bonnes pratiques », si elle fait ressortir les conditions propres à chaque contexte culturel, permet également de dégager certaines caractéristiques communes.

## C. PROPOSITIONS D'ACTION

16. Le large éventail des pratiques didactiques et pédagogiques relatives au « vivre ensemble » appellent à être davantage connues, plus largement diffusées et exploitées en vue de renforcer les capacités endogènes des pays.
17. Un effort important de formation au dialogue politique s'avère indispensable pour atteindre l'objectif majeur de l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous.
18. Les processus de réforme devraient être poursuivis ou entrepris dans les domaines suivants:
  - *Les contenus*
    - En adaptant les curricula et en mettant à jour les contenus, de manière à tenir compte:

- des changements économiques et sociaux engendrés, en particulier, par la mondialisation, les migrations, et la diversité culturelle;
  - de la dimension éthique des évolutions scientifiques et technologiques;
  - de l'importance croissante de la communication, de l'expression, de la capacité d'écoute et de dialogue, tout d'abord dans la langue maternelle, puis dans la langue officielle du pays ainsi que dans une ou plusieurs langues étrangères;
  - de l'apport positif que peut apporter l'intégration des technologies dans les processus d'apprentissage.
  - En développant non seulement des approches – disciplinaires mais aussi interdisciplinaires – et des compétences.
  - En encourageant et en accompagnant les innovations.
  - En cherchant, dans le développement des curricula, à assurer leur pertinence à la fois sur les plans local, national et international.
- **Les méthodes**
- En privilégiant les méthodes actives d'apprentissage et le travail en équipe.
  - En favorisant un développement complet et équilibré de la personnalité préparant l'individu à la pratique d'une citoyenneté active et ouverte sur le monde.
- **Les enseignants**
- En facilitant une réelle participation des enseignants à la prise de décision au sein de l'établissement, à travers la formation et d'autres moyens.
  - En améliorant la formation des enseignants afin qu'ils puissent développer chez les élèves des comportements orientés vers des valeurs de solidarité et de tolérance, de manière à les préparer à prévenir et à résoudre pacifiquement les conflits ainsi qu'à respecter la diversité culturelle.
  - En faisant évoluer la relation entre enseignant et élève, compte tenu de l'évolution de la société.
  - En améliorant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la formation des enseignants et dans la pratiques de la classe.
- **La vie quotidienne dans les établissements scolaires**
- En créant à l'école un climat de tolérance et de respect favorisant le développement d'une culture démocratique.
  - En offrant un mode de fonctionnement de l'école qui stimule la participation des élèves à la prise de décision.
  - En proposant une définition partagée des projets et des activités d'apprentissage.
- **La recherche en éducation**
- En développant des recherches qui clarifient le concept d'*Apprendre à vivre ensemble* et ses répercussions sur les politiques et les pratiques éducatives.
  - En promouvant les recherches sur l'évolution des contenus et les méthodologies relatives à *Apprendre à vivre ensemble*.
  - En stimulant la réalisation d'études comparatives à mettre en œuvre dans un cadre sous-régional, régional et transrégional.

## 19. Les partenariats

- L'éducation n'étant pas la seule réponse au défi d'*Apprendre à vivre ensemble*, son amélioration exige l'engagement non seulement de l'école mais aussi celui de tous les acteurs concernés. Elle implique donc la mise en place ou le renforcement de véritables partenariats avec l'ensemble de la société : les enseignants, les collectivités publiques, les familles, le secteur de l'économie, les médias, les ONG, les autorités intellectuelles et spirituelles.
  - Les partenariats sont également nécessaires pour élargir l'accès aux technologies de l'information et de la communication et assurer leur utilisation efficace.
20. *Apprendre à vivre ensemble* requiert des politiques de développement de l'apprentissage tout au long de la vie qui commence dès la petite enfance.

## D. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

21. Le développement des activités de la coopération internationale en faveur de l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous pour *Apprendre à vivre ensemble* devrait s'articuler autour de six axes principaux :
- le renforcement du Bureau international d'éducation en tant qu'observatoire des tendances ainsi que de son rôle dans le développement de banques de données et de systèmes d'information facilement accessibles;
  - la collecte des résultats de la recherche en éducation sur l'évolution des contenus, la promotion d'études comparatives aux niveaux sous-régional et régional et leur diffusion dans le cadre international;
  - la création de réseaux de coopération au niveau international, régional et sous-régional permettant l'échange d'expériences et la réalisation de projets communs afin de renforcer les capacités endogènes;
  - la formation au dialogue politique pour les décideurs des systèmes éducatifs, favorisant la définition d'objectifs convergents, la recherche de consensus et la mobilisation des acteurs;
  - le renouvellement des modalités d'assistance technique fournies par les agences de coopération bi - ou multilatérales, afin de prendre mieux en compte non seulement la dimension Nord-Sud mais également Sud-Sud;
  - le renforcement des partenariats entre l'UNESCO et les autres organisations intergouvernementales concernées.

## E. LE RÔLE DE L'UNESCO ET DE SES INSTITUTS SPÉCIALISÉS

22. Les conclusions de la 46<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation sont transmises à la 31<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'Organisation afin d'être prises en compte pour enrichir la réflexion et renforcer, à court, moyen et long termes, les programmes d'action de l'UNESCO, de son Bureau international d'éducation et de ses autres instituts spécialisés en vue d'améliorer la qualité de l'éducation.



Le Sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, John Daniel, félicite Mohammed Abdul Kader Ahmed.



Thomas Ango Bediako.



Yves Brunsvick en 1996.



Pablo Latapí Sarre (à droite) fait la fête après avoir reçu la médaille.

Le jeudi 6 septembre 2001, à l'occasion de la 46<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation, la médaille Comenius a été remise aux lauréats suivants lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au Centre international de conférences de Genève. La médaille Comenius a été créée conjointement en 1992 par le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et du sport de la République tchèque et par l'UNESCO à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jan Amos Komensky, dit Comenius (1592-1670). Elle vise à récompenser et à promouvoir des réalisations et des innovations remarquables en matière d'éducation, entreprises dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, et à commémorer l'héritage spirituel de Comenius.

## **MOHAMMED ABDUL KADER AHMED, Bahreïn**

*Professeur chargé des méthodes et des programmes d'enseignement à l'Université de Bahreïn ; concepteur de programmes d'enseignement au Ministère de l'éducation.*

Pendant sa longue et brillante carrière, le lauréat a travaillé dans de nombreux domaines en Égypte et a été, entre 1959 et 1988, l'un des premiers spécialistes de l'éducation de l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture de la Ligue arabe. Pour ses « méthodes modernes d'enseignement de la langue arabe à ceux dont ce n'est pas la langue maternelle », il a reçu des récompenses des associations professionnelles de Guinée (1985), d'Égypte (1977) et des Philippines (1979). Le lauréat a également été Secrétaire général de l'Administration culturelle pour les universités des pays arabes. Il a en outre écrit plus de quarante livres dans divers domaines, les plus récents étant *Development of the school curriculum design* (1997), et *Philosophy of preparing Arabic-language teachers* (2000). Il a également publié de nombreux articles sur la recherche dans des publications sur l'éducation à Bahreïn et en Égypte.

## **THOMAS ANGO BEDIAKO, Ghana**

*Coordonnateur régional principal de l'International de l'éducation.*

Au cours de ses cinquante-deux années de carrière dans l'éducation et dans l'enseignement, Thomas Ango Bediako n'a pas été seulement un enseignant remarquable mais également un artisan actif de l'organisation du corps enseignant africain. Tout en assumant les fonctions d'enseignant et de principal dans les écoles secondaires au Ghana, il a œuvré aussi pour créer l'Organisation panafricaine des enseignants. Depuis 1969, il est au plan national et international le spécialiste, le consultant et le conseiller en matière d'éducation. M. Bediako a joué un rôle déterminant dans la création du Service unifié d'enseignement au Ghana. Il a été en outre membre du Comité de direction de la Campagne mondiale en faveur de l'éducation pour tous et a reçu des récompenses de la Fédération canadienne des enseignants et de la Fédération des enseignants de la Colombie britannique. En tant que président du Conseil local d'Amanisie entre 1954 et 1966, M. Bediako a veillé à ce qu'une école primaire soit créée dans chaque village et chaque ville de cette région. Avec l'aide d'organisations professionnelles et internationales s'occupant d'éducation au Canada, en Norvège et en Suède, il a contribué à la création du Centre panafricain chargé de fournir des services complémentaires aux associations d'enseignants en Afrique.

## **YVES BRUNSVICK, France**

*Médaille décernée à titre posthume.*

Membre de la Commission nationale française pour l'UNESCO depuis sa création en 1946, Yves Brunsvick est devenu ensuite son Secrétaire général de 1958 à 1990, puis son Vice-Président. Entre 1986 et 1989, il a été président du Conseil du BIE. Tout au long de sa longue carrière de diplomate, il est resté fidèle à sa première vocation, celle de l'enseignement. Ardent défenseur des nouvelles méthodes d'enseignement, il s'est particulièrement attaché à l'enseignement du français aux étrangers. Prudent à propos des modèles théoriques, il a enseigné pendant trente ans au Centre d'études de la civilisation française à la Sorbonne. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont le dernier en 1998, Naissance d'une civilisation, avec André Danzin. La médaille Comenius est remise à M. Brunsvick pour le remercier de sa longue carrière d'enseignant et de diplomate. Les causes de l'éducation dans le monde, l'UNESCO, le BIE et la CIE ont largement bénéficié de son soutien loyal, enthousiaste, généreux et discret.

## **PABLO LATAPÍ SARRE, Mexique**

*Chercheur principal au Centro de Estudios sobre la Universidad à l'Université nationale autonome du Mexique.*

M. Latapí Sarre a débuté sa carrière en qualité de conférencier à l'Université de Hambourg et a créé ensuite plusieurs institutions mexicaines d'importance dans le domaine de la recherche en matière d'éducation. Au cours des vingt-cinq dernières années, il a conseillé cinq ministres de l'éducation successifs. Auteur de nombreux articles et livres scientifiques, il a publié également, en 2000, l'*Agenda de investigación sobre la educación básica: una propuesta*, CESU-UNAM. Pour s'être consacré sa vie durant à l'éducation pour tous, M. Latapí est reconnu comme l'une des personnalités les plus importantes en matière de recherche sur l'éducation au Mexique et dans toute la région d'Amérique latine. En 1963, il a créé l'un des premiers instituts de recherche

en matière d'éducation en Amérique latine : le Centro de Estudios Educativos. En 1971, il a fondé le premier journal sur l'éducation au Mexique. Il est également à l'origine de deux importantes initiatives: la Réunion d'information sur l'éducation (Reuniones de Información Educativa) et, en 1999, l'Observatoire des citoyens en matière d'éducation (Observatorio Ciudadano de Educación). C'est en raison de toutes ces activités que M. Latapí est considéré comme l'un des pères fondateurs de la recherche en matière d'éducation en Amérique latine.

## **SOOK JONG LEE, République de Corée**

*Professeur à l'Université Kangnam.*

M. Lee a consacré l'essentiel de sa longue et brillante carrière d'enseignant à l'étude de la pensée de Comenius et à sa diffusion en République de Corée, tant au niveau de l'enseignement général que de l'enseignement chrétien. Il a consacré sa thèse de doctorat en éducation à «La relation entre les idées théologiques de Jan Amos Comenius et son point de vue sur l'éducation». M. Lee a traduit en coréen deux grandes œuvres de Comenius: *La didactique analytique*, tiré de *Methodus linguarum novissima*, et *Via lucis* [La voie de la lumière], et est aussi l'auteur de plusieurs publications et articles sur ce sujet. Il a été invité à donner d'importantes conférences sur Comenius dans plusieurs pays, par exemple en Allemagne. Il a joué un rôle déterminant et d'avant-garde en introduisant les idées de Comenius en République de Corée, et partant en Asie.

## **PROJET COMUNIDADE SOLIDÁRIA, Brésil**

En proposant de nouveaux moyens de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale par la création de mécanismes d'intégration et de coordination des programmes sociaux du gouvernement dans les endroits les plus pauvres du pays, Comunidade Solidária a pour objectif d'intégrer les couches les plus désavantagées de la population dans le processus de développement social et économique actuel en mobilisant, à l'échelon national, à la fois les pouvoirs publics et la société civile. Le programme prévoit notamment l'élaboration d'un programme d'alphabétisation (*Alfabetização Solidária*) fondé sur l'enseignement communautaire et un programme (*Universidade Solidária*).

Le programme *Alfabetização Solidária* constitue un mouvement national de solidarité pour mobiliser la société dans la lutte contre l'analphabétisme.

Le programme *Universidade Solidária* encourage le travail communautaire de la part des étudiants en faveur des communautés défavorisées du Brésil. Au total 910 municipalités, 160 universités, 1155 professeurs et 12 610 étudiants devraient avoir participé à ce projet d'ici à la fin 2001.

## **ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE CONSTRUCTION DE MACHINES ATANAS-BOUROV, Bulgarie**

Cet établissement a été le premier à introduire avec succès des classes intégrées en Bulgarie, où les enfants normaux et handicapés sont scolarisés ensemble. Créée en 1923, l'école Atanas-Bourov a changé d'orientation plusieurs fois, afin de s'adapter aux besoins de l'enseignement bulgare et aux nouvelles demandes de la société. La nouvelle dynamique sociale en Bulgarie exige que des méthodes nouvelles, visant à créer une société harmonieuse avec des jeunes gens adaptables, soient introduites dans le système d'enseignement. Depuis l'année scolaire 1999-2000, soixante-quinze élèves ayant des besoins spécifiques ont été intégrés dans la filière normale d'enseignement de l'établissement. Il a été ainsi possible de répondre aux préoccupations des parents dont les enfants handicapés n'avaient auparavant aucune possibilité de poursuivre leurs études. L'idée de les intégrer, qui aurait été considérée comme une utopie il y a quelques années, est devenue réalité. Les résultats positifs obtenus sont le fruit d'efforts continus, de partenariats et d'actions coordonnées de la part des enseignants, des médecins, des parents et des étudiants de la filière normale, ce qui constitue un excellent modèle, dans un pays aux prises avec d'énormes difficultés, en même temps qu'une approche intéressante face aux défis de la cohésion sociale.

## **PROJET DES SCIENCES DE LA VIE, 1990-2000, du Ministère namibien de l'enseignement élémentaire et de la culture**

Dans le cadre d'un grand programme de réforme lancé en Namibie en 1990, le projet a favorisé l'introduction et le développement d'un nouveau sujet — les sciences de la vie — au début de l'enseignement secondaire. Le projet est un bon exemple d'une innovation fondée dès le départ sur une approche progressive de l'éducation. Ce projet a bénéficié d'un soutien financier important de DANIDA et a été réalisé en coopération avec IBIS, une ONG danoise. Quelque mille huit cents enseignants dans le pays ont reçu une formation dans le cadre de ce projet qui a eu des incidences non négligeables sur la réforme en matière d'éducation en Namibie. Les hauts responsables du Ministère de l'éducation l'ont qualifié de «fer de lance» de la réforme de l'enseignement. L'un des rares cas où l'écart entre prise de décisions et pratiques à l'école a été comblé, le projet sur les sciences de la vie a permis par ailleurs que la vie scolaire influence l'élaboration de politiques et de programmes.



Sook Jong Lee.



Elisabeth Vargas reçoit la médaille Comenius des mains du Ministre tchèque de l'éducation, M. Eduard Zeman, au nom du projet Comunidade Solidária.



Mme Aneta Hristova, principale de l'école Atanas-Bourov.



M. Buddy Wentworth, Vice-Ministre namibien de l'enseignement supérieur, accepte la médaille au nom du projet des Sciences de la vie.

## SCÈNES ET PERSONNALITÉS DE LA 46<sup>e</sup> SESSION DE LA CIE



Andrés Guillermo Delich, Ministre argentin de l'éducation, déclare la Conférence ouverte.



John Daniel (ci-dessus), Sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation.



Koïchiro Matsuura (ci-dessus), Directeur général de l'UNESCO.



Babalola Borishade (ci-dessus), Ministre nigérian de l'éducation, est élu Président de la Conférence.



*Apprendre à vivre ensemble au quotidien.*



Pieter de Meijer (Pays-Bas, ci-dessus), Président du Conseil du BIE.